



ALERTE !!!!

Attention, soyons prêt pour la riposte !!!

A la FHP, les salaires sont bloqués depuis trop longtemps. La révision des grilles de classification a été maintes fois promise mais toujours reportée.

Aujourd'hui, les employeurs utilisent à tour de bras la Loi Travail pour dénoncer les accords d'entreprises.

A la Commission Mixte Paritaire, les représentants patronaux refusent de vraies négociations au prétexte d'un manque de financement et comme à leur habitude, ils exposent un paysage tarifaire morose voir désastreux.

Ils veulent nous conditionner avant l'ouverture des travaux de la révision des grilles de classification, alors même que le Conseil d'Etat, suite à une plainte de la FHP, a conforté les patrons dans le fait que le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) octroyé ne pouvait être déduit des budgets alloués.

Cela va rapporter des millions d'euros à nos employeurs !!!

Cet argent est le nôtre et doit servir exclusivement à l'augmentation de la valeur du point et à l'amélioration des classifications.

La FHP se dit consciente de la détérioration du climat social. En effet, il est urgent qu'elle entende et prenne conscience de la colère des salariés qui ne cesse de s'accroître. Partout des grèves locales éclatent et se propagent. La manifestation du 7 mars 2017 où 35 000 salariés ont battu les pavés parisiens à l'initiative des Fédérations Syndicales FO et CGT et SUD constitue un avertissement et nous n'hésiterons pas à recourir à d'autres mouvements si la FHP reste sourde.

Pour rappel et au regard du rapport de branche, 64 % des établissements pratiquent des rémunérations supérieures de +7% au-dessus de la CCU.

L'heure est venue de leur dire MAINTENANT ÇA SUFFIT !!!

Amplifions la dynamique amorcée le 7 mars par la mobilisation dans l'ensemble du secteur pour porter nos revendications et obtenir satisfaction :

- **Pour une augmentation significative de la valeur du point**
- **Pour de meilleures classifications**

Fait à Paris, le 5 avril 2017